

**Séance du Conseil communal de Denges**  
**Lundi 16 juin 2014 à la salle des Jardins**

Il est 20h15 lorsque M. Grégoire TAVERNIER, Président du Conseil, ouvre la séance.

**1. Appel**

L'appel effectué donne

Membres présents	31
Membres excusés	7
Membres non excusés	4

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré.

L'ordre du jour est suivi tel qu'il se présente :

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013
- 3) Correspondance
- 4) Communications du bureau
- 5) Communications municipales et échéancier
- 6) **Préavis 1/2014 - Adoption du règlement sur les transports scolaires de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs**
- 7) **Préavis 2/2014 – Adoption du règlement communal sur la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur du bien-fonds**
- 8) **Comptes et gestion de l'année 2013 et rapport de la commission gestion-finances.**
- 9) **Elections statutaires du Conseil communal:**
  - a) (de la) du Président-(e) du Conseil communal
  - b) (de la) du premier-(ère) Vice-président-(e) du Conseil communal
  - c) (de la) du deuxième Vice-président-(e) du Conseil communal
  - d) de 2 scrutateurs-(trices)
  - e) de 2 scrutateurs-(trices) suppléants-(es)
  - f) d'un membre de la commission gestion-finances
- 10) Rapport du Président
- 11) Propositions individuelles
- 12) Divers
- 13) Distribution des émoluments

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 9 décembre 2013**

Aucune remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 9 décembre 2013 est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention. M. TAVERNIER prie Mme PALPACUER de le signer et il le paraphe également.

**3. Correspondance**

- |            |  |
|------------|--|
| 13.01.2014 | Courrier électronique à tous les conseillers les informant des modalités de l'élection complémentaire d'un nouveau municipal               |
| 17.01.2014 | Réception d'un courrier de l'institut de recherches GFS. BERNE demandant de leur communiquer les résultats des votations du 9 février 2014 |

09.02.2014	Courrier électronique à tous les conseillers afin de leur transmettre les résultats des votations et élections du 9 février 2014
22.02.2014	Transmission à tous les conseillers de l'invitation de la Fédération Vaudoise de Coopération les invitant à fêter son 25 <sup>e</sup> anniversaire les 12 et 13 septembre 2014
27.02.2014	Réception de l'invitation au Tir de l'Amitié 2014 de l'Association du Stand de tir d'Echandens les 30 avril et 3 mai 2014 et transmission à tous les conseillers
02.03.2014	Courrier électronique à tous les conseillers les informant de l'élection de M. Sylvain Piguet à la Municipalité
06.03.2014	Réception d'une invitation du DEL –Basket à participer à leur match aux cartes du 23 mars 2014
09.03.2014	Courrier électronique à tous les conseillers les informant de l'annulation de l'assemblée du 31 mars 2014
25.03.2014	Invitation du Grand Conseil à participer à une soirée d'échanges le 20 mai 2014 avec la participation de M. André Bugnon, conseiller national
08.04.2014	Invitation de Lausanne-Morges – région Morges à participer à la première Conférence régionale du samedi 13 septembre 2014
03.05.2014	Réception des préavis 1 et 2/2014
07.05.2014	Envoi de l'invitation à tous les conseillers pour les convier à la sortie de notre Conseil le 24 mai 2014
09.05.2014	Réception du rapport de gestion, des comptes communaux 2013 ainsi que des comptes des établissements scolaires
02.06.2014	Instructions du SECRI en vue du scrutin du 28 septembre 2014
05.06.2014	Lettre habituelle au Préfet pour lui adresser l'ordre du jour de notre séance de ce soir

#### **4. Communications du bureau**

M.TAVERNIER annonce que les comptes des établissements scolaires n'ont pas pu être joints à l'envoi accompagnant la convocation à l'assemblée de ce soir ; ils sont toutefois à disposition dans la salle.

#### **5. Communications municipales et échancier**

MM. MONNIN et CHARMEY prennent la parole pour développer les points suivants :

##### Plan de quartier des Ochettes

Suite aux diverses démarches administratives entreprises, ce plan a maintenant reçu l'approbation du Canton au début de cette année. L'étape suivante consiste à obtenir la signature de tous les propriétaires concernés moyennant une convention qui comporte 2 objectifs : 1) définir les coûts ainsi que les parties communes, 2) pouvoir permettre la construction en 1,2 ou 3 étapes en fonction du souhait des propriétaires.

Les conventions ont été soumises à chaque propriétaire. Sitôt qu'elles auront été ratifiées, la mise à l'enquête pourra démarrer, vraisemblablement à l'automne 2014.

##### Abris-bus

La construction des abris-bus dépend de l'homologation de la zone 30 km/heure. La question d'un subventionnement par le Palm est encore pendante actuellement, mais l'autorisation de commencer les travaux a toutefois été accordée, sans que cela ne préterite l'octroi éventuel d'un subventionnement. Le dossier d'adjudication est en cours et les travaux pourraient commencer cet automne.

#### Dicastères et personnel communal

Suite à l'arrivée de M. Sylvain PIGUET au sein de la Municipalité, les dicastères ont subi quelques modifications. M. PIGUET est en charge des bâtiments ainsi que de la Police des Constructions, tandis que M. GOLAY reprend les routes et les collecteurs.

Nouvellement engagée à 50% au sein du secrétariat: Mme Jacqueline BOTTEREON, qui a notamment tenu le poste de secrétaire du Conseil Communal de Morges durant plusieurs années. Engagement d'un apprenti, M. Lionel Destraz, depuis juillet 2014 dans l'équipe du personnel d'entretien.

M. TAVERNIER souhaite la bienvenue à Mme BOTTERON, présente ce soir.

M. CHARMEY tient à excuser l'absence de M. FRANCO, pour cause de vacances.

#### Divers

Mise en place d'un plan canicule à destination des aînés. Lorsque les températures dépassent plus de 30 degrés pendant 3 à 4 jours, des gens visitent les aînés pour s'assurer qu'ils ne souffrent pas de déshydratation.

Abri PC – depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la Protection Civile, le poste de commandement a été annulé. Les locaux ont été restitués à la Commune ce qui permettra de les mettre à disposition de membres d'association pour y loger.

#### **6. Préavis 1/2014 : Adoption du règlement sur les transports scolaires de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs**

M. TAVERNIER invite Mme MULLER pour la commission technique à donner lecture de son rapport sans les conclusions.

La discussion est ouverte.

Mme FLURY POFFET se demande s'il ne conviendrait pas d'abroger ce règlement.

M. MONNIN pense que le nouveau règlement annule et remplace l'ancien, il n'est toutefois pas en mesure de répondre avec précision à cette question.

M. GOETTE relève que selon l'article 2, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents, mais qu'en est-il lorsqu'ils entrent dans le bus ?

La responsabilité de la Commune est engagée précise M. MONNIN. En cas de plaintes de parents auprès de l'Etablissement Scolaire, c'est Préverenges qui règle le cas.

Aucune autre remarque n'étant formulée, M. TAVERNIER demande à Mme MULLER de donner lecture des conclusions de son rapport.

**Le préavis 1/2014 tel que présenté par la Municipalité est accepté à l'unanimité (30 voix).**

#### **7. Préavis 2/2014 : Adoption du règlement communal sur la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur du bien-fonds.**

M. TAVERNIER invite M. BRUCHEZ pour la commission technique à donner lecture de son rapport dans les conclusions.

La discussion est ouverte.

M. MONNIN tient à préciser que ces taxes existaient déjà, mais sans faire l'objet d'une base légale. C'est grâce à la motion présentée par M. Haldi, membre du Grand Conseil, que la pratique a été légalisée.

M. SCHERZ s'inquiète de savoir si la modification d'une construction existante est concernée par ce règlement.

Non répond M. MONNIN spécifiant que seules les zones non légalisées sont impliquées.

Aucune autre remarque n'étant formulée, M. TAVERNIER demande à M. BRUCHEZ de donner lecture des conclusions du rapport de la commission.

**Le préavis 2/2014 tel que présenté par la Municipalité est accepté par 29 voix et 1 abstention.**

#### **8. Comptes et gestion de l'année 2013 et rapport de la commission gestion-finance**

Comme chaque année, chacun a reçu le rapport de gestion de l'année 2013 l'extrait des comptes tiré à part, le rapport de la commission de gestion-finances 2013 et les réponses de la Municipalité aux questions posées dans ledit rapport.

M. TAVERNIER donne la parole à Mme ESPANA, Présidente de la commission pour lecture des éléments du rapport, sans les remarques ni les conclusions.

##### **Comptes 2013**

M. TAVERNIER passe, page par page, à l'examen de ces comptes et ouvre la discussion.

##### **Page 5 – Tableau de l'évolution des réserves**

Que signifie « pertes sur débiteurs douteux » questionne Mme FLURY POFLET ?

Il s'agit d'impôts non encaissés indique M. MONNIN

Le montant de CHF. 100'000. -- est donc bien une provision pour ce genre de situation questionne M. TAVERNIER ?

Affirmation de M. MONNIN

##### **Page 15 – Instruction publique et cultes**

Poste 580/365.00 – Part versée aux paroisses. Que comprend ce poste s'enquiert M. MIGNOT.

M. CHARMEY précise qu'il s'agit de la part versée à la paroisse catholique.

S'agit-il d'un versement proportionnel aux nombres de paroissiens demande encore M. MIGNOT.

Acquiescement de M. CHARMEY.

##### **Page 17 – Sécurité Sociale**

M. MIGNOT observe que l'AJEMA comporte 2 postes 351.08/442.00 – s'agissant de charges et de revenus.

M. MONNIN indique que c'est en raison de paiements d'acomptes à l'issue desquels un décompte final est établi que le solde peut être positif, ce qui est le cas pour 2013, ou négatif.

Aucune autre remarque, ni question n'étant formulées, la discussion sur les comptes est close.

M. TAVERNIER passe à l'examen du rapport de gestion 2013 et ouvre la discussion.

**Page 50 - Urbanisme – Plan de quartier zone village « Les Ochettes »**

M. DUINKER s'interroge sur les mots de l'avant-dernier paragraphe : *garantir la constructibilité*. Qu'entend-on par ces termes ?

Tenant compte du fait qu'il y a plusieurs propriétaires impliqués et qu'une proposition parcellaire pourrait être envisagée, la Municipalité doit s'assurer d'obtenir l'accord de tous les propriétaires afin de réaliser les constructions envisagées en 3 étapes si nécessaire.

M. DUINKER argumente que les nuisances seront plus nombreuses en 3 étapes qu'en 1.

M. MONNIN admet ce point de vue, en souhaitant pouvoir réaliser ce plan de quartier en 1 phase.

**Page 75 – Gestion des déchets – recyclables**

Mme ROSAT remarque qu'il y a une grande différence dans la quantité des déchets carnés entre 2012-2013. Elle souhaite en connaître la raison.

M. MONNIN réplique qu'il y a eu plus d'animaux incinérés, tout en précisant toutefois que les chiffres indiqués sont pour l'ensemble de Valorsa et non pas uniquement pour la commune de Denges.

**Comptes 2013 des établissements primaires et secondaires de Préverenges et environs**

M. TAVERNIER passe à l'examen des ces comptes qui ne suscitent aucun commentaire.

Aucune remarque, ni questions n'étant formulées, M. TAVERNIER invite Mme ESPANA à lire les remarques ainsi que les conclusions du rapport de la commission gestion-finances 2013. Il rappelle que le vote intervient séparément, premièrement sur les comptes 2013, puis sur la gestion 2013.

**Les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2013, tel que présentés par la Municipalité et approuvés par la commission de gestion-finances sont acceptés par 29 voix et 1 abstention.**

**Il est donné décharge à la Municipalité pour sa gestion 2013 et à la commission de gestion-finances par 26 voix et 4 abstentions**

M. TAVERNIER remercie la commission gestion-finances ainsi que la Municipalité pour le travail accompli, sous les applaudissements de l'assemblée.

**9. Elections statutaires du Conseil communal:**

M. TAVERNIER rappelle que le Président et les deux Vice-Présidents sont élus au scrutin individuel secret, conformément à l'art. 12 du règlement du Conseil, les scrutateurs et scrutateurs suppléants sont élus au scrutin de liste.

***Election du/de la Président(e) du Conseil***

M. TAVERNIER confirme que la 1<sup>ère</sup> vice-présidente, Mme Michèle Mottu Stella accepte de se présenter en qualité de présidente du conseil communal.

Bulletins délivrés : 31                      Rentrés : 31  
Nuls : 0    Blancs : 5    Voix éparses : 0    Valables : 26    majorité absolue : 16



*l'Association Régionale Touristique et notre participation pour 20'000.- au capital de la SA pour le financement des études nécessaires à la finalisation du projet de centre aquatique de la région Morges. Nos débats ont été empreints de respect. Je vous en félicite.*

*Toute la réalisation de ces travaux ont été possibles par votre engagement et plus particulièrement par l'engagement sans faille de la municipalité que je remercie pour la qualité de son travail tout au long de l'année. Sans oublier un chaleureux remerciement à notre secrétaire communale Madame Anne-Sylvie Gevisier toujours de bons conseils et disponible pour nous aider.*

*Je remercie les conseillers et les conseillères qui se sont engagés dans les commissions ad-hoc ainsi que les conseillers et conseillères qui les ont présidés. Un remerciement tout particulier aux membres de la Commission gestion finances et sa Présidente Mme Capucine Espana pour leur engagement et la qualité du travail effectué.*

*Je remercie également les scrutateurs, Mme Martine Ferreira et M. Fabien Bonjour pour leur indéfectible soutien lors de nos séances du Conseil communal, plus particulièrement pour les quelques dimanches matins passés au bureau de vote.*

*Un grand merci bien sûr à Françoise pour son efficacité, son suivi des dossiers, son sens de l'organisation et sa grande disponibilité.*

*Enfin, je vous remercie chaleureusement pour la confiance que vous m'avez accordée durant ces 3 ans, je suis sûr que nous serons dans de bonnes mains dès le 1er juillet et suis très content de ne pas avoir à faire de discours du premier août cette année. Je vous souhaite un très bel été.*

#### **10. Propositions individuelles**

Aucune proposition n'est parvenue au bureau du Conseil

#### **11. Divers**

Mme CHAPPUIS estime que la peinture de la salle des Jardins mériterait un rafraîchissement-

M. MONNIN argumente qu'une réflexion est en cours mais allant plus dans le sens d'une rénovation qu'un rafraîchissement.

Mme MULLER tient à exprimer ses remerciements pour l'organisation de la sortie du Conseil Communal qui s'est déroulée le 24 mai dernier. Elle a beaucoup apprécié le programme de la journée : visite de la Gare de Triage, ballade le long de la frontière Denges-Echandens et repas à la Péniche Gourmande.

#### **11. Distribution des émoluments**

Il est 21h41 M. TAVERNIER lève la séance et invite l'assemblée à la verrée qui suit.

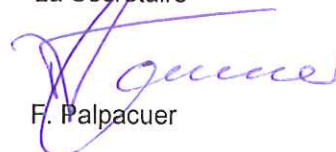
Le Président



G. Tavernier



La Secrétaire



F. Palpacuer